

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DES FORETS ET
DE LA FAUNE

MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PROMOTION ET
DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS

DEPARTMENT OF PROMOTION AND PROCESSING
OF FOREST PRODUCTS

Yaoundé, le
the

06 JUIN 2005

0182

N° 0182 CEQTB/MINFOF/SG/DPT/SDPTB/STNTB/BTN

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT EN QUALITE DE TRANSFORMATEUR DE BOIS

Le Ministre des Forêts et de la Faune soussigné, certifie, en application des dispositions des articles 114, 115 et 120 du décret n° 95/531/PM du 23 Août 1995, fixant les modalités d'application du Régime des Forêts notamment en ce qui concerne :

- 1)– L'origine des produits à transformer ;
- 2)– L'enregistrement des bois à l'entrée et à la sortie des unités de transformation ;
- 3)– La conformité des produits aux normes de transformation en vigueur ;
- 4)– La production des rapports d'activités ;

Que la Société **FILIERE BOIS (FB) S.A BP : 942 Douala** est enregistrée au Ministère des Forêts et de la Faune (Direction de la Promotion et de la Transformation des produits Forestiers) sous le **N°/187/TB/DPT/SDPTB/STNTB/BTN** en qualité de Transformateur de Bois.

Le non respect des dispositions réglementaires ci-dessus, expose le contrevenant à des sanctions prévues par les textes en vigueur.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré à l'intéressée pour servir et valoir ce que de droit . / -



EGBE TACHUO Hillman